

Animation du Portail « Droit et Gouvernance »
BULLETIN « EAU »
1^{er} avril 2013- 30 avril 2013



Association pour la promotion du droit international*

Centre de droit international

15 quai Claude Bernard

69007 LYON

Tel : 04 78 78 73 52

Fax : 04 26 31 85 24

apdi.lyon@gmail.com

* Bulletin rédigé par Alexandra Cuenin, Doctorante contractuelle au Centre de droit international de l'Université Lyon 3

SOMMAIRE

1- FRANCE	3
2- CANADA	5
3- SUISSE	6
4- INTERNATIONAL.....	6

1- France

- Enquête publique sur la norme ISO 14046

Jusqu'au 25 Avril 2013, l'Afnor invite les acteurs publics, industriels, et les professionnels de l'environnement à se prononcer sur la future norme NF ISO 14046.

Cette norme définit des règles pour évaluer l'empreinte eau de produits ou de services, de l'extraction des matières qui le composent jusqu'à son élimination. Elle " spécifie les principes, les exigences et les lignes directrices relatifs à l'évaluation de l'empreinte eau des produits, des processus et des organismes basée sur l'analyse du cycle de vie (ACV). Elle fournit les éléments pour la conduite et la communication d'une évaluation en tant qu'évaluation autonome ou en tant que partie d'une évaluation environnementale plus complète ".

Suite à cette phase d'enquête publique, la norme sera publiée au cours du 2e semestre 2014.

- Note d'analyse sur le défi alimentaire de l'Afrique à l'aune de ses ressources en eau

Le 3 avril, le Centre d'analyse stratégique (CAS) a publié sa note d'analyse 329 sur le défi alimentaire de l'Afrique à l'aune de ses ressources en eau.

Dans cette note, le CAS souligne que d'ici 2030, " l'augmentation de la population, l'urbanisation croissante et les modifications des habitudes alimentaires en Afrique devraient conduire à une forte augmentation des besoins alimentaires ". Ainsi, la variabilité des ressources en eau associée aux événements climatiques extrêmes constitueront selon le CAS un défi important à relever pour les États africains du fait de leur impact sur la disponibilité des ressources en eau, et donc des rendements agricoles.

Dans cette note, le CAS aborde l'eau en tant que bien de plus en plus stratégique pour le continent africain d'ici 2030, puis les enjeux accrus en matière de sécurité alimentaire face à un secteur agricole à fort potentiel mais vulnérable dans le contexte actuel et futur. Et enfin, les pistes d'adaptation du modèle agricole et de gestion de l'eau en Afrique à l'horizon 2030.

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/note-329.pdf>

- Notes d'analyse sur la gestion durable de l'eau en France

Le 3 avril, le Centre d'analyse stratégique (CAS) a publié trois notes d'analyse sur la gestion durable de l'eau en France

La première se penche sur la rationalisation des dépenses pour les acteurs de la politique de l'eau. La seconde concerne l'amélioration de la soutenabilité de la tarification de l'eau pour les ménages, et la troisième s'intéresse aux risques stratégiques de la gestion quantitative de l'eau en France et aux perspectives d'adaptation d'ici 2030.

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/note-1.pdf>

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/note-2.pdf>

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/note-3.pdf>

- **Appel à projet pour la réduction de la pollution pluviale**

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a ouvert du 15 avril au 12 juillet 2013 un appel à projet de 10 millions d'euros afin de réduire la pollution pluviale, qui sera ouvert aux collectivités, aux industriels, organismes de recherche, architectes et promoteurs.

Cet appel vise tout projet « contribuant à réduire le volume d'eaux pluviales collecté dans les réseaux unitaires » (études de déconnexion des eaux pluviales, travaux d'installation de techniques innovantes, programmes collectifs de récupération des eaux de pluie...), ainsi que tout projet « qui traite les eaux pluviales rejetées directement dans le milieu récepteur dès lors qu'un usage présentant une vulnérabilité sanitaire est identifié » et enfin tout projet « qui traite les eaux de pluie collectées sur des sites industriels afin de supprimer une pollution du milieu » (études, équipements de mesure et de gestion, ouvrages de traitement...).

L'agence financera 50% des projets dans la limite de 1million d'euros.

www.eaurmc.fr/pollutionpluviale

- **Avis du CESE sur la gestion de l'eau en agriculture**

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) a rendu le 23 avril un avis sur la gestion et l'usage de l'eau en agriculture.

Le CESE souligne l'importance de rechercher des solutions efficaces tout en tenant compte du contexte économique difficile du secteur agricole.

Selon lui, « l'avis identifie des chemins de convergence possible, reposant notamment sur des améliorations dans les pratiques agricoles et le développement de productions d'intérêt agro-écologique, dans le respect de la durabilité économique des exploitations. Il prend en compte les efforts et innovations positifs déjà réalisés par le monde agricole ».

<http://www.lecese.fr/content/le-cese-se-prononcera-sur-la-gestion-et-lusage-de-leau-en-agriculture>

- **Enquête sur la gestion de l'eau par les collectivités**

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie une enquête sur les pratiques d'amortissement des collectivités. Selon cette enquête, les collectivités doivent modifier la gestion de leur patrimoine et mettre en œuvre des actions en vue d'une gestion durable de l'eau.

En effet, « seul un quart des services d'assainissement a de bonnes pratiques en matière d'amortissement et provisionne le renouvellement, alors que cela constitue une mécanique comptable indispensable à une gestion durable du patrimoine ».

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/enquete-agence-de-leau.pdf>

- **Classement de l'enquête sur le cartel de la distribution d'eau en France**

La Commission européenne a classé sans suite l'enquête ouverte en janvier 2012 sur Véolia, Suez-environnement, la filiale lyonnaise des eaux de Suez, la SAUR et la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau concernant un abus de position dominante ou une entente dans la distribution d'eau en France.

Selon Antoine Colombani, le porte-parole de la Commission, "après avoir enquêté sur cette affaire de sa propre initiative sur un marché très concentré, la Commission n'a pas trouvé suffisamment de preuves. Nous avons donc décidé de classer le dossier".

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-26_fr.htm

<http://www.veolia.com/fr/medias/communiques/veolia-commission-europeenne-classement-affaire.htm>

2- Canada

- **Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau au Québec**

Des représentants de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) sont intervenus lundi 22 avril devant la Commission parlementaire chargée d'une étude relative à l'interdiction de la fluoration de l'eau potable. Selon l'INSPQ une telle fluoration de l'eau permettrait de réduire de 50% les caries dentaires. Son président-directeur général, Luc Boileau, souligne que « ce n'est pas un médicament, c'est un produit naturel ».

Pourtant, les dépositaires de la pétition requérant l'interdiction de la fluoration, la Colation Eau Secours, estiment que « le fluorure est un produit aussi toxique que le plomb et l'arsenic ».

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/fluoration/>

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/sante/201304/22/01-4643493-fluoration-de-leau-potable-enieme-dialogue-de-sourds.php>

- **Lancement de l'Institut international de l'aquarresponsabilité à Québec**

Au Canada, l'Institut de la recherche scientifique (INRS) et l'Université de Laval ont lancé l'Institut international de l'aquarresponsabilité municipale (IIAM) pour soutenir les villes souhaitant une certification dans le domaine de la gestion de l'eau.

L'IIAM procédera ainsi à un audit basé sur 17 critères dont la protection des sources d'eau potable, la gestion des eaux usées, l'information des citoyens..., offrant ainsi aux municipalités un outil pour évaluer leur performance en gestion de l'eau. L'aquarresponsabilité

concerne toutes les actions qu'une commune devra entreprendre pour assurer une gestion efficace de ses ressources en eau afin d'assurer leur protection et leur utilisation équitable.

Selon Daniel Coderre, Directeur général de l'INRS, « la gestion de l'eau est un dossier complexe qui exige des connaissances scientifiques et techniques spécialisées. Depuis plusieurs années, les chercheurs de l'INRS et de l'Université Laval contribuent au développement de savoirs et savoir-faire dans le domaine des sciences de l'eau. L'iiAm se fonde sur la mise en commun de nos compétences complémentaires pour soutenir les municipalités ici et ailleurs dans le monde dans l'adoption de pratiques innovantes et optimales en matière de gestion intégrée de l'or bleu ».

Quant à Eric Bauce, vice-recteur exécutif et au développement de l'Université de Laval, il a souligné que « l'Université Laval est fière de mettre son expertise en gestion de l'eau au service de la population et salue la création de l'IIAM, qui, en réalisant l'audit intègre des pratiques des villes au chapitre de la gestion de l'eau, contribuera à un élément important du développement durable soit l'aquarresponsabilité municipale ».

<http://www.inrs.ca/actualites/lancement-l-institut-international-de-l-aquarresponsabilite-municipale>

3- Suisse

- **Publication d'un guide de coopération à l'usage des communes**

Dans le cadre de l'Année de la coopération internationale dans le domaine de l'eau, l'Office fédéral de l'environnement suisse a publié un guide de coopération intercommunale afin *"de définir la marge de manœuvre nécessaire pour élaborer des solutions répondant aux attentes des générations futures en matière de gestion de l'eau"*.

Ce guide, publié en français, allemand et italien, aborde de nombreuses questions concernant l'approvisionnement en eau, l'assainissement des eaux usées... mais surtout les démarches nécessaires et les étapes à suivre en vue d'une coopération intercommunale réussie.

http://www.eau2013.ch/fileadmin/iwk/redaktion/Wasserkompass/Guide_cooperation_eau_Dossier_F.pdf

4- International

- **Appel de Ban Ki Moon pour la protection des océans**

Lors de la Conférence " La Haute mer, avenir de l'humanité, quelle gouvernance pour une gestion durable de l'océan? " à Paris le jeudi 11 avril, le Secrétaire Général de l'ONU Ban Ki-moon a lancé un appel pour la protection des mers.

Dans son message, lu par Irina Bokova, Directrice de l'UNESCO, il a ainsi alerté sur la menace que représentent la pollution, l'exploitation non viable des ressources, le

changement climatique et l'acidification au regard du rôle essentiel des océans " pour la santé de notre planète, pour toute forme de vie, et pour l'économie mondiale ".

Selon lui, " nous devons lancer une action réelle en temps opportun, aux niveaux national, régional et global, afin d'améliorer la santé des océans et de recouvrer et maintenir les ressources marines ".

<http://www.mediaterre.org/users/CDI-L-3/docs/discours.pdf>

- **Rencontre publique sur les grands barrages en Afrique de l'Ouest**

Le 13 mars 2013, l'UICN, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut français ont organisé à Ouagadougou une rencontre publique sur le thème " Grands barrages en Afrique de l'Ouest : comment concilier production énergétique, sécurité alimentaire et conservation des écosystèmes ? ", dans le cadre du " Maquis des sciences ".

Après la diffusion du film " Bâtir le dialogue ", un échange a eu lieu autour de plusieurs intervenants : M. Moumini Savadogo, Chef de programme Burkina Faso de l'UICN, M. Hervé Léвите, Conseiller Technique du Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO (CCRE-CEDEAO), M. Sebgo Abdou, Secrétaire Général du Comité National des Barrages du Burkina Faso, M. Bassiaka Dao, Président de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) et Mme Karla Krieger, Conseillère politique au département de la recherche agricole à Vienne.